

# Entretien avec Patrice Gras

## Président de l'Union nationale des huissiers de justice



C'est dans le sud de la France, sous le regard de la « Bonne mère » que se sont tenues le 31 mai et 1<sup>er</sup> juin les universités d'été 2018 de l'Union nationale des huissiers de justice (UNHJ). Celles-ci se sont cette année déroulées sous la problématique suivante : « Huissier de Justice, Commissaire de Justice : une marque ? ». À cette occasion, nous avons rencontré le président de l'UNHJ Monsieur Patrice Gras, huissier de justice à Versailles, pour le questionner sur la mutation de la profession et l'image de marque de l'huissier de justice.

### Pouvez-vous nous présenter l'Union nationale des huissiers de justice ?

L'Union nationale des huissiers de justice est le syndicat patronal professionnel de la profession. La politique de l'Union peut se résumer à l'objet de nos statuts : « *L'étude et la défense des intérêts économiques, matériels, sociaux et moraux de la profession d'huissier de justice pris en qualité de chef d'entreprise libérale* ». Cela fait trois années que je préside l'Union, aidé d'une équipe jeune et soudée.

### Quel regard portez-vous sur la prochaine fusion des professions d'huissier de justice et de commissaire-priseur pour devenir la profession de commissaire de justice à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022 ? S'agit-il d'une marque ?

Nous sommes des officiers publics ministériels, et à cette fonction était attachée une marque, une étiquette de « *vieille profession* ». Ce rapprochement va entraîner un changement de dénomination : nous devenons des « *commissaires de justice* » et cela offre à la profession un nouvel élan. À cette nouvelle appellation peut alors être associée une nouvelle image, c'est-à-dire une nouvelle marque, une « *vision* ». La jeunesse et la parité sont des facteurs qui s'associeront à l'image de cette profession qui se regroupe. La loi Macron a, au départ, été jugée déstabilisatrice. 30 % des études en France sont actuellement en difficulté, car le changement des règles a été assez brutal, mais nous pouvons aujourd'hui essayer d'en tirer le meilleur parti.

### Quels sont les bouleversements à attendre de cette fusion ? Quelles sont les principales transformations/adaptations à prévoir ?

Il y a un « *fantasme* » qui plane, selon lequel « *untel voudrait manger untel* ». Honnêtement, à la vue des difficultés que nous rencontrons, nous nous concentrons aujourd'hui sur les problèmes qui concernent notre profession. Et nous ne sommes pas les seuls, les plateformes de ventes



Patrice Gras

### « On doit réincarner une partie des métiers de la justice. »

aux enchères ont aussi bouleversé la profession des commissaires-priseurs.

Cela dit, beaucoup de confrères sont marqués pas la peur de cette fusion ; mais on ne crée rien de positif avec de la peur. Il faut se rassembler autour d'une envie, d'une mission, d'un projet commun. Nous sommes dans une psychologie favorable.

### Cette fusion suppose un élargissement des compétences. Comment les huissiers de justice se préparent-ils à cette mutation ?

Bien que les premiers rapprochements n'aient pas encore eu lieu, je ne considère pas que des formations de quelques mois puissent suffire à excuser le travail de l'autre.

Toutefois, l'huissier de justice est la plus ancienne profession à avoir effectuée des ventes, et ce depuis plus de 600 ans. Encore aujourd'hui, une centaine d'étude réalise le règlement des ventes. J'avais à ce titre fondé

l'association des huissiers de justice officiers vendeurs

Pour réaliser les ventes aux enchères, les huissiers seront assistés d'experts. Le risque d'engagement de responsabilité professionnelle m'apparaît plus dangereux pour les commissaires-priseurs exerçant la profession d'huissier de justice.

### Lors des universités, vous avez dit : « Nous devons redynamiser notre marque, lui donner une nouvelle image ». Quelle est l'image de marque de la profession ?

La marque, n'est ni un logo ni une typographie, ce sont nos « *tripes* », comme l'a déclaré Fabrice Mauléon lors de nos universités.

Ce rendez-vous durant lequel se sont alternés réunions plénières et ateliers furent l'occasion pour les huissiers de justice de procéder à une véritable introspection. À l'issue de ces deux jours, un certain nombre de dénominateurs communs sont apparus, provoquant un sentiment d'appartenance fort.

La justice est naturellement au cœur de notre métier, auquel s'ajoutent la transparence, la probité et le sérieux.

Notre profession est dynamique, ancrée sur ses valeurs, au service du justiciable. L'expression qui la résume le mieux est certainement : « *Commissaires de justice, bâtisseurs de solutions justes, au service de chacun* ». Le but étant de diffuser cette marque, déclinable, tant à la profession qu'aux études et au réseau.

### Vous souhaitez valoriser la profession en représentant « l'huissier de justice tiers de confiance », « l'huissier de justice professionnel du recouvrement amiable et judiciaire » au service du justiciable. Quelle stratégie envisagez-vous pour y parvenir ?

La profession est actuellement en danger aussi, ses membres apparaissent beaucoup plus mobilisés qu'ils ne l'étaient il y a encore quelques années. Nous sommes en capacité de nous mettre en danger pour trouver de nouvelles solutions adéquates pour nous en sortir tout en conservant nos valeurs.

À travers la charte éthique du recouvrement amiable, nous souhaitons réaffirmer nos valeurs (s'interdire par exemple de faire de l'intimidation, s'interdire de prendre des frais supplémentaires...). La sollicitation personnalisées s'ouvre également à la profession.

Face à la concurrence des legaltech, nous devons réagir.

Pour ce qui est des impayés, outre les difficultés dans lesquelles ils placent les entrepreneurs, ils influent également sur la société : le taux chômage, la non-perception de TVA, taxes et impôts... c'est tout un équilibre économique qui est rompu.

On estime en effet à 56 milliards – soit 2 points de PIB – le montant des créances passées en perte. C'est beaucoup. Quelles sont aujourd'hui les solutions offertes aux entrepreneurs face aux impayés ? Actuellement, les recours sont très longs. Toutefois, par une procédure simple, on peut regagner en trésorerie, en dynamisme et en investissement. Au cours de ces universités, nous avons présenté une modification de la procédure d'injonction d'impayé via une plateforme dématérialisée. On a pensé une procédure, simple, rapide et pas chère, s'inspirant de ce qui existe déjà en Belgique et en Hollande, avec une facture qui peut être transmise de façon dématérialisée.

L'huissier délivre ensuite un commandement de payer, et dans le délai d'un mois, à défaut de paiement, nous retournons au greffe du tribunal de commerce une formule de titre exécutoire. Le délai est de quarante jours, avec une plateforme. C'est rapide. Cette procédure va permettre au justiciable en B to B de trouver une solution chez nous. Celle-ci a été soumise aux pouvoirs publics, prouvant que nous sommes en capacité aujourd'hui de faire des propositions. Nous sommes en attente de leur retour.

**Vous dites « Nous devons aussi nous rapprocher de nos concurrents et devons partager des pratiques communes. » En quoi cela consiste-t-il ?**

Nous pouvons être plusieurs sur de mêmes marchés. En ce qui concerne le recouvrement par exemple, il y a des parts de marché à

## Le portrait chinois de l'huissier de justice

Ce portrait chinois a été réalisé au cours des ateliers des universités. Il est le travail de plus de deux cents huissiers présents à cette occasion.

Si l'huissier de justice était :

- **Un animal ?** Une abeille, pour la rigueur et l'organisation.
- **Un vêtement ?** Un jeans de travail, illustrant sa proximité.
- **Un mobilier ?** Une chaise transparente, à l'image de la « transparence » nécessaire dans l'exercice de la profession.
- **Un véhicule ?** 4x4 tout terrain, avec sa capacité à aller partout.
- **Une personnalité ?** Simone Veil, pour son engagement, son courage et sa loyauté.
- **Un objet ?** Un couteau suisse, car tout terrain et flexible.
- **Une chaussure ?** Une basket, pour pouvoir aller partout et illustrant sa modernité aussi.
- **Un sport ?** Pour l'importance du collectif et le respect des valeurs fondamentales, les huissiers seraient une équipe de rugby.

partager. Avec certains, nous travaillons sur les mêmes fichiers, mais contrairement aux sociétés de recouvrement, les huissiers, eux, travaillent sur la proximité.

Aujourd'hui, une lettre envoyée par un huissier provoque 10 % de plus d'encaissement que celle envoyée par une société de recouvrement. La proximité directe et l'humain sont des valeurs qui demeurent importantes. L'huissier de justice est un « créateur de solution », tel est le message que nous souhaitons adresser aux entrepreneurs. Qu'ils viennent nous voir, nous trouverons ainsi des solutions au meilleur de leurs intérêts. Parfois, la judiciarisation pourra être l'une des solutions.

**Une étude réalisée par 123négo portant sur la perception que les Français ont sur la profession déclare que la moitié des interrogés la juge de façon positive, mais souligne une lacune dans la connaissance de ses missions venant expliquer le manque de sollicitations (seulement un quart a déclaré avoir été en lien avec un huissier). Est-ce un problème pour vous ?**

En effet, nous remarquons ces lacunes au quotidien, lorsqu'on se déplace sur le terrain. À cette occasion, nous expliquons alors à nos clients le champ des possibles via les missions de l'huissier de justice. Cela illustre l'importance du développement de la marque via une large campagne de communication, notamment auprès des professionnels, afin qu'ils puissent penser à nous pour tel ou tel service. On doit réincarner une partie des métiers de la justice.

**Vous avez également affirmé lors des universités : « Le justiciable, la société ont de plus en plus besoin de sécurité, de transparence, dans un monde qui sera de plus en plus dématérialisé, voire déshumanisé ». La révolution numérique envahit en effet notre société. Comment la profession envisage-t-elle ce virage ?**

Malgré le développement du numérique – notamment via notre plateforme –, l'humain reste indispensable. Il nous faut accompagner, du « premier clic au dernier kilomètre ». C'est pourquoi la présence de la profession sur l'ensemble du territoire est primordiale.

Oussama Ammar, qui avait participé à nos précédentes universités, à Lisbonne, avait à cette occasion déclaré : « votre métier, c'est l'humain ». Aussi, nous nous devons de conserver cette matière première, qui apporte beaucoup à notre métier. L'huissier de justice exerçant en ruralité est aujourd'hui en danger. Il faut à tout prix préserver ce maillage territorial..

Thierry Coste, notre conseil, est vivement engagé sur la question de ruralité en général, et cela s'applique à l'huissier. Le commissaire de justice sera le dernier généraliste du droit encré dans le fin fond des vallées.

**Un dernier mot ?**

De nombreux consœurs et de nombreux confrères étaient présents pour participer à cette 3<sup>e</sup> édition. Nous sommes une profession vivante ! J'ai beaucoup d'espoir en l'avenir.

*Propos recueillis par Constance Périn*

2018-3887